

BULLETIN MUNICIPAL DE NEONS SUR CREUSE

Le Bateau

Les Baudessous

La Bessardière

Les Blanchards

La Bonnelière

Le Bourg

La Camusetterie

La Carrière

Champagne

La Chardonnière

Chaurais

Choré

La Folie

La Grande Couture

La Grève

La Lochetterie

Mallet

Monteboeuf

Le Plessis

Le Bas Plessis

La Pièce d'Âge

La Rairie

Les Riaux

La Roblinière

Le Grand Roche

Le Petit Roche

Le Soudan

Thais

Varennes

Les Vignes de Beaumont



1^{ère} tranche des travaux d'aménagement de la Place des Marronniers

DECEMBRE 2024

Éditorial

L'année 2024 s'achève avec son lot de nouveautés pour la commune de Néons :

- Finalisation de l'adressage qui aboutira en fin d'année à la pose de nouveaux panneaux de routes, rues et impasses permettant l'identification des adresses pour les services de sécurité, la Poste et le GPS,
- La réalisation de la première tranche de l'aménagement de la place des Marronniers qui se poursuivra en 2025 par la pose de l'enrobé le long de la place et sur l'impasse de la Fontaine ainsi que sur la route du bourg à Choré,
- La mise en place du Food truck de Sylvain au terrain de loisirs en bord de Creuse ainsi que les animations du samedi qui se poursuivront en 2025 malgré les intempéries subies en début d'année,
- La pose de nouveaux bancs à la rivière après leur destruction suite à un accident routier,
- L'acquisition de tables de pique-nique complémentaires ainsi que des bancs et des tréteaux pour les tables qui sont mises à disposition gratuitement des habitants mais dont la totalité ne reviennent pas à leur place d'origine ?????
- La commune de Néons a vu l'arrivée de nouveaux habitants sur son territoire et nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Cette fin d'année ne sera pas marquée par un spectacle de Noël et la remise de cadeaux aux enfants faute d'assiduité des spectateurs et le grand nombre de cadeaux restés sans preneurs malgré nos rappels : cette cérémonie traditionnelle sera remplacée par les vœux du Conseil Municipal le vendredi 10 janvier à 19h30.

Merci encore aux associations pour leur activité à notre profit à tous.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2025.

Jean SECHERESSE

Sommaire

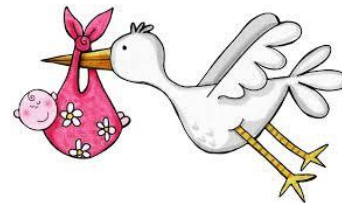
- Informations communales3-4
- Séances du conseil municipal5 à 8
- Néons en bref9-10
- Histoire locale11-12
- Le coin des associations13 à 17
- Vie pratique.....18 à 25
- Numéros utiles.....26-27

Informations communales

Démographie

Naissances

- Ambre DAVID née le 12 juin
- Manoé GRELIER né le 13 octobre



Félicitations aux heureux parents
et plein de bonnes choses aux nouveaux nés.

Mariage

- DAVID Julien et BERLOQUIN Estelle le 31 août



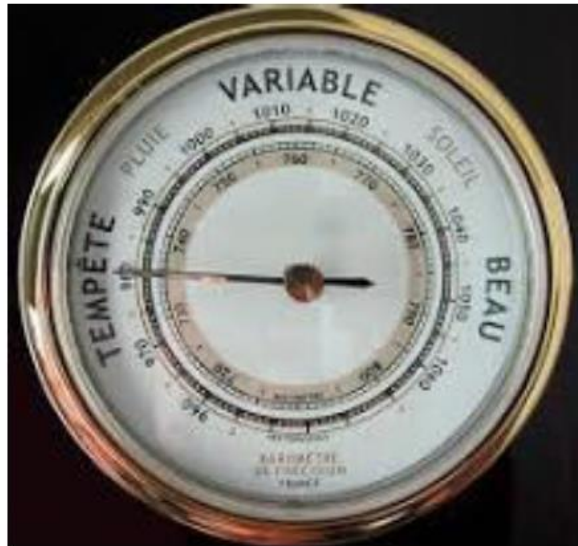
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

- Christian TRABACH, le 2 janvier
- Jean-Jacques BOURBON, le 25 février
- Geneviève HAMON, le 8 avril
- Jean NONNET, le 22 avril
- Michel DONDEYNE, le 24 septembre



Condoléances aux familles.



Baromètre des incivilités communales



**Dégondages successifs de la
barrière du bois Jamet en juin**

**Ouverture par véhicule bélier à la
mi-novembre**



**Terrain d'expression d'art
pneumatique sur le parvis de la
mairie fraîchement refait en
résine : novembre**

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 mai 2024

Etaient présents : Mmes Canet Nadine, Gardien Raymonde, MM. Sécheresse Jean, Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Neuvy François, Poteloin Stéphane et Trabach Franck.

Excusés : MM Gommier Guillaume (pouvoir à M. Champigny), Mauduit Michel (pouvoir à M. Sécheresse).

Absent : M. Perry Antony

Secrétaire de séance : M. TRABACH

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

1. Réunions extérieures :

- Agir en cœur de Brenne :

Le service de laverie fermé depuis mars 2023, engendre un déficit de 6 657 € suite au solde de la procédure de licenciement. Le service repas à domicile est excédentaire de 18 996 €. Pour rappel : le déjeuner à 10,10 €, le dîner à 9,30 €, pour une adhésion de 3 €/an et de 10 €/an pour les communes. Le véhicule de distribution des repas va être remplacé.

- Bureau du Parc :

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association Destination Brenne qui est en charge de la gestion des offices de tourisme, du restaurant du parc et de la maison du parc qui est en léger déficit. L'association a comme revenu le reversement de la taxe de séjour dont le montant devrait dépasser les 300 000 € mais qui n'est que de 96 000 €. Elle va donc effectuer une mise à jour des loueurs-hébergeurs du territoire qui collectent et ne reversent pas cette taxe.

- Communauté de communes :

Evolution du service de mobilité pour septembre 2024, avec la mise en place de lignes à la demande à partir du domicile.

2. Délibération : 2024-17

Délibération prise et approuvée à l'unanimité pour la validation du nom des voies de la commune.

3. SYMCTOM :

Point sur la mise en place de la redevance incitative.

4. Elections européennes :

Désignation des permanences pour le bureau de vote du 9 juin 2024.

5. Manillon :

Deux nouveaux baux ont été signés dont un civil et le second commercial pour une durée de 3 ans chacun.

6. Subventions aux associations 2024 : 2024-16

ACEL	1 200 €
AnimaNeons	600 €
Comité Municipal d'Animation	600 €
Familles Rurales des 2 Ponts	100 €
ASMAD (Bien vivre chez soi)	100 €
AEP Cinéma Tournon	100 €
Amicale des Pompiers	100 €
FSE Collège	100 €
A2E	70 €
Association Gymnique Tournon	100 €
Tournon Football Club	50 €
Judo Club	100 €
ACPG Lurais/Néons	50 €
ODG AOP Pouligny st Pierre	100 €
SOLIDAGO	55 €
Secours catholique	50 €
Secours populaire	50 €
Bad Tournon 36	50 €
ReparLab	100 €
Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)	100 €
Fondation patrimoine	100 €
Faune 36	50 €
Association des Amis de la Haute Touche	50 €
TOTAL SUBVENTIONS	3 925 €

7. Droit de préemption :

La commune n'a pas exercé son droit de préemption dans le cadre de quatre ventes de biens sur la commune.

La séance est levée à 12h.

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2024

Etaient présents : Mmes CANET Nadine, GARDIEN Raymonde, MM. CHAMPIGNY Daniel, NEUVY François, POTELOIN Stéphane, SECHERESSE Jean, TRABACH Franck

Etaient absents : M. GOMMIER Guillaume et M. PERRY Anthony

Secrétaire de séance : Mme GARDIEN Raymonde

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1. Réunions extérieures

Syndicat des Eaux

Point sur les travaux en cours, sur le secteur de Bélâbre essentiellement

2. Situation budgétaire

Monsieur le Maire présente et explique la situation budgétaire au 14 septembre 2024.

3. Commission voirie

- 42 panneaux et 26 poteaux doivent être achetés pour finaliser l'adressage dans la commune
- Des travaux de lamier et de débroussaillage sont prévus prochainement (ent. Camusard)
- Nécessité de louer une mini pelle pour différents travaux
- Obligation de mettre un panneau d'agglomération « Néons-sur-Creuse » à l'entrée du bourg en remontant de la rivière
- En fin d'année des devis seront demandés pour un éventuel changement du broyeur d'accotement en 2025

4. Travaux

Aménagement de la place des marronniers : l'entreprise Colas va être relancée pour terminer les travaux dans les meilleurs délais (réalisation résine)

5. Commission économique et sociale

Réunion prévue le 9 octobre à 20h30 pour préparer les colis de fin d'année.

Le spectacle de Noël pour les enfants avec passage du père Noël est supprimé. La commune envisage une animation lors de la cérémonie des vœux.

6. Contrat d'assurance de groupe 2024-21

Les risques statutaires peuvent être garantis au moyen d'un contrat d'assurance et le Centre de Gestion de l'Indre propose un contrat groupe permettant de mutualiser les risques.

Monsieur le Maire présente au conseil les propositions de taux d'assurance du contrat garantissant les risques statutaires retenu par le Centre de Gestion pour le contrat sur la période 2025-2028.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- Décide d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion dans le cadre de ses missions additionnelles.

Assureur : **GROUPAMA Centre Atlantique**

Courtier : **Siaci Saint Honoré**

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2025).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents Permanents (Titulaires ou Stagiaires) affiliés à la C.N.R.A.C.L.

Risques garantis :

Décès

Congé pour invalidité temporaire imputable au service

Longue maladie, maladie longue durée

Maternité y compris congés pathologiques / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant

Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement

Temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire

Maintien du demi-traitement pour les agents ayant épuisé leurs droits à prestations

Conditions : (garanties/franchises/taux)

Garanties IJ 100%		
GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX*
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)	5.74%	
Tous les risques, avec une franchise de 15 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)	5.35%	
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)	4.71%	X

Garanties IJ 90%		
GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX*
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)	5.21%	
Tous les risques, avec une franchise de 15 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)	4.86%	
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)	4.29%	

Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et des Agents Non-Titulaires ou Agents affiliés I.R.C.A.N.T.E.C

Risques garantis :

Congé pour invalidité imputable au service

Grave maladie

Maternité (y compris congés pathologiques) / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant

Maladie ordinaire à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement

Reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique

Conditions : (garanties/franchises/taux)

Garanties IJ 100%		
GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX*
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	1.21%	
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire	1.06 %	X

*Cocher la proposition retenue

Garanties IJ 90%		
GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX*
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	1.09%	
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire	0.95 %	

- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce contrat.
- Dit qu'il sera versé au Centre de Gestion un montant forfaitaire annuel défini par son Conseil d'Administration correspondant à l'adhésion à cette mission additionnelle et qui, pour information, s'établit à 20 € par an, suivant le nombre total d'agents CNRACL et IRCANTEC.

7. Logement du 14 Place des Marronniers 2024-19 / 2024-20

- Le locataire au 14 Place des Marronniers a quitté le logement le 1^{er} septembre dernier. Cependant, la cave, la grangette et le jardin n'étant pas débarrassés à ce jour, la commune décide de conserver la caution de 380 € jusqu'au complet déménagement.
- Quelques petits travaux (peinture, revêtement de sol...) ont été réalisés dans le logement par l'employé communal.
- Monsieur le Maire propose de porter le loyer mensuel à 450 €. A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition.

8. Sécurisation Route des Baudessous

Suite à un accident dans le virage avant l'aire de repos, le Conseil Départemental demande de changer le panneau « virage », de mettre 3 balises et de changer les zébras bleus. Ces dépenses seront inscrites au budget 2025.

.../...

9. Projet privé de centrale solaire au Plessis

Surface concernée : 1 ha.

Dans ce cas, l'instruction est simplifiée : pas d'enquête publique, pas d'étude environnementale approfondie. Une déclaration préalable de travaux sera déposée par le demandeur.

La commune émet un avis favorable avec quelques réserves, notamment le déplacement de l'entrée sur le chemin privé et non sur la route départementale pour raison de sécurité.

10. Divers

- SYMCTOM : les bacs individuels avec clé, les sacs prépayés et les bacs collectifs avec clé ne sont toujours pas distribués.

Problème de sacs jaunes déchirés à Mallet : rappel sera fait pour que les bacs jaunes distribués à l'automne dernier soient utilisés régulièrement.

- Dans le cadre du dispositif FRR (France Ruralité Revitalisation) la DGF sera bonifiée à partir de 2025. En contrepartie, les entreprises qui viendraient s'installer seraient exonérées de CFE et de TFB (foncier bâti) pour une durée de 5 ans avec dégressivité sous condition d'une délibération du conseil municipal.

La séance est levée à 22h.

NEONS EN BREF

Gîtes communaux

Les gîtes se composent de 2 chambres pour une capacité d'accueil de 5 à 6 personnes (1 chambre avec lit 2 pers. et 1 chambre avec lit 2 pers. et 2 lits 1 pers. superposés), salon-séjour-cuisine, salle de bain et WC.

TARIFS :

- Du 16 avril au 15 octobre : la nuit 70 €
la semaine 350 €
- Du 16 Octobre au 15 avril : la nuit 75 €
la semaine 375 €

Ces prix comprennent toutes les charges.

Deux chèques de caution sont demandés à la signature du contrat de location.

(50 € pour le ménage et 150 € pour le matériel)

Le gîte de l'ancienne école est destiné en priorité à la résidence d'artistes et ne peut être réservé plus de 2 mois avant la date de location.



Location de la Salle des Fêtes

Tarifs :

	Habitants de la commune	Hors commune
Salle ½ journée (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)	25,00 €	35,00 €
Salle journée complète (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)	35,00 €	50,00 €
Salle week-end	112,00 €	160,00 €
Cuisine ½ journée ou journée complète (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)	10 €	10 €
Cuisine week-end	24,50 €	35,00 €
Vaisselle	17,50 €	25,00 €
Forfait chauffage ½ journée ou journée complète (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)	40,00 €	40,00 €
Forfait chauffage week-end	60,00 €	60,00 €

Tarifs de concession de terrain dans le cimetière

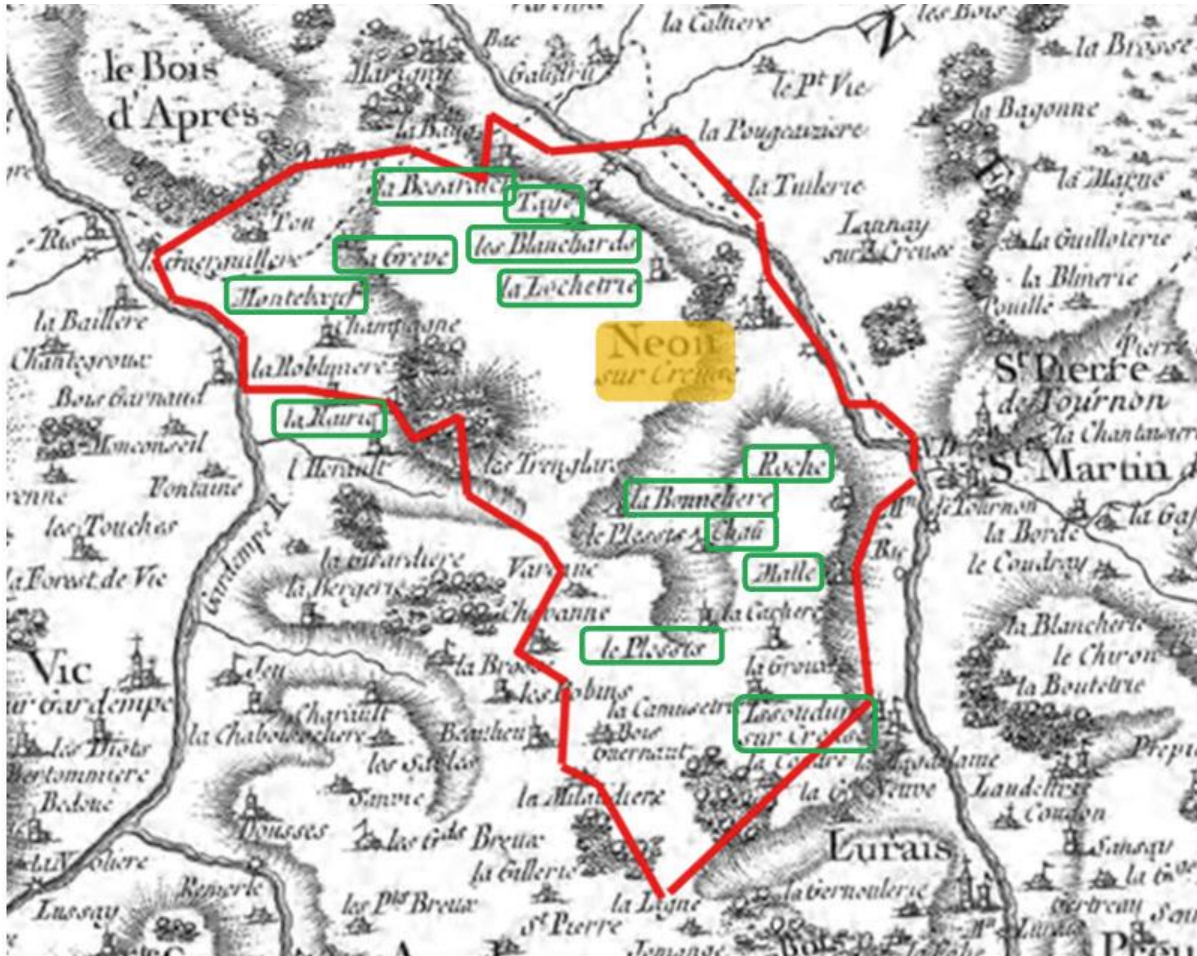
- Concession Trentenaire : 35 € le m²
- Concession Cinquantenaire : 50 € le m²

Tarifs concession Cavurne

- Cavurne quinze ans : 75 €
- Cavurne trente ans : 150 €

HISTOIRE LOCALE

Toponymie des noms de lieux



Commune de Néons sur fond de carte de Cassini dressée sous Louis XV

Cadastre napoléonien



Dès la fin du Moyen Age, la plupart des hameaux existait déjà : Néons (bourg) - Thais - la Rairie - la Carrière - le Plessis - Issoudun - Monteneau - le Grand Chaurais - la Lochetterie - le Grand Rocher - Le Petit Rocher - les Riaux – Champagne...

L'orthographe des noms de lieux a évolué dans le temps au gré de « l'inspiration des copistes ». (Exemple : Chauray, Chaurais, Choré, Chorée, etc.)

NEONS : peut-être nom d'homme germanique « Nevo » ou « noviomagus » : le nouveau marché

- 1326 : Naon
- 1383 : Neon
- XVIème siècle : St Vincent de Néon
- 1882 : Néons sur Creuse

Noms ayant trait à la végétation :

- La Bauge : pailler
- La Coudre : coudre : *coudrier* ancien nom du noisetier
- La Couture : la culture
- La Chardonnière : *chardon*
- Mallet : du latin *malus*, pommier
- Thais : du latin *taxus* (if) ou de *taxo* (blaireau)

Noms provenant de la nature du sol :

- Les Bornais : terre de bonne qualité, argileuse
- La Charbonnière : on y trouve de l'antimoine, substance proche du charbon
- Le Chaillet : forme locale de caillou
- La Groue : de l'ancien français *groc* : terrain calcaire en pierrailles
- Varenne : terre douce et sablonneuse
- Champagne : du latin *campania* : pays de plaine

Noms se rapportant à l'habitation :

- L'Hérault : déformation d'*airaux*, *airial* qui signifie maison
- Le Plessis : du latin *plexitum* ou de l'ancien français *plaissié*, clôture de pieux et de bois entrelacés, nom donné à des sites fortifiés en place de refuge de l'époque féodale et qui indique souvent un château
- Le Pué : du latin *odium*, hauteur, village situé sur une rive escarpée
- La Folie : dérivé de *foillie*, feuillée, baraque de branchages

Noms se rapportant à des patronimes :

- La Bessardièrre : Bessard
- La Bonnelière : Bonnel ou Bonneau
- La Camuserie : Camus ou Camuset
- Chauray : nom d'homme gaulois : Couros
- La Chauvelière : Chauvel
- La Lochetterie : Lochet
- La Roblinière : Robin

Noms tirés d'une position géographique :

- Pièce d'Auge : fossés pour faire boire les animaux
- Beaudessous : fausse lecture de Beau compris bois à cause d'une forme locale *Bost*
- La Gernouillère : marécage ou lieu humide fréquenté par les grenouilles
- Monteboeuf : situé sur une hauteur
- Les Riaux : ruisseaux intermittents
- La Grève : pente qui descend à la Gartempe
- Roche : rocher
- Bateau de Mallet : lieu de passage du bac
- Port de Néons : lieu d'accostage du bac
- Issoudun : Exoudun (XI ème siècle), Issoudun (XV ème), Issoudun sur Creuse (XVIII ème), Le Soudun (1925) : du gaulois *Uxelo* / hauteur et *dunum* / forteresse

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Association
Culture
Et
Loisirs

3 place des Marronniers
36220 Néons sur Creuse
Tél: 07 81 03 12 51

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 5 octobre dernier. Cela a été l'occasion d'un point sur l'activité de l'année écoulée marquée par notre Festival de théâtre Néons sur Scènes. Pour cette 7ème édition, l'ACEL a présenté la pièce « **Un air de Famille** » et sa nouvelle création « **Des chambres, de la fumée et des fleurs** » d'après un texte de Nick Tosches. Dans la programmation éclectique de ce festival mêlant professionnels et amateurs, il y avait du théâtre, mais aussi de la musique, de la chanson, des animations (film, expo, lecture). Ce fut un bel évènement, accueilli par un public séduit.

En ce qui concerne les projets de cette nouvelle année :

Nous retrouverons la pièce « **Des chambres, de la fumée et des fleurs** » au printemps prochain.

Suite au travail d'écriture mené avec l'écrivaine Barbara Constantine et les adhérents de l'association, le travail de mise en scène des textes va commencer qui devrait donner naissance à un café-théâtre...

En attendant de vous retrouver,

l'ACEL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



Messagerie : aceltheatre@free.fr Site : www.acel.free.fr
Page facebook : <https://www.facebook.com/AcelTheatre>

ASSOCIATION TOURISTIQUE

Néons sur Creuse décembre 2024

Nous ne garderons pas un souvenir bien agréable de cette saison 2024, mais, malgré le mauvais temps (la première séance cuisson de pain du 16 juin a été particulièrement humide et je ne parlerai pas de l'inauguration de « la mouche qui pète » qui a bénéficié d'une pluie battante le 1^{er} mai !!!) la saison d'animation de l'Association touristique s'est déroulée sans encombre.

On peut regretter cependant que les trois séances de cinéma à la baignade aient nécessité couvertures et doudounes... !!!

Concernant le pain, malgré quelques réglages, nous n'avons pas pu continuer avec Claire et Jérémy, leur pain au levain n'était pas compatible avec notre four (question de température).

Merci à la Maison Baheu Eric à Vicq sur Gartempe d'avoir relevé le défi au pied levé : toujours autant de succès pour le pain et la pizza cuits au feu de bois : 80 pains et 2 à 3 plaques de pizza vendus à chacune des 4 dernières séances.

Nous rappelons que le four chaud après les fournées reste à la disposition de tous pour faire cuire poulets, rôtis, tartes et pizzas.

Nous avons rallumé le four pour une fournée exceptionnelle en faveur d'Octobre Rose.

Beau succès aussi le 10 novembre à l'Ecole, pour la projection du film sur la Namibie de Jean Charles Contant : une quarantaine de spectateurs et un pot d'échange bien convivial.

Enfin, je vous encourage à consulter le site de la mairie : www.communedeneons.fr, où vous trouverez toutes informations sur les activités de l'Association Touristique ainsi que de nombreuses photos les illustrant.

Anne marie Vèzes et toute l'équipe vous **souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année**

Association touristique de Néons sur Creuse
Siège : Mairie. Place des marronniers. 36220. Néons sur Creuse
Tél. 02.54.37.53.56 – SIREN 400750683



La Zik des Muses continue sereinement ses activités parmi divers groupes afin qu'ils se produisent en France ou à l'étranger même si les déclarations diminuent.

Le dernier projet de la Zik des Muses est finalisé : la livraison a eu lieu ce vendredi 08 novembre 2024 : ce sont 200 CD qui vont pouvoir trouver preneur à l'Ehpad de la Roche Bellusson, avoir une mémoire auditive de ses ascendants est un trésor inestimable.

Encore un grand merci aux résidents d'avoir accepté de jouer le jeu que ce soit par les interviews, les dessins ainsi que le personnel.

la Roche Bellusson

L'envie de partager des souvenirs au sein d'un EHPAD entre résidents et soignants est toujours présente. Avec l'accord des personnes accueillies à la Roche Bellusson, nous avons proposé de mettre sur support audio des témoignages ou textes afin d'être dans la continuité des travaux déjà réalisés par écrit sous forme de livres. Nous en remercions les résidents et les familles et vous souhaitons une bonne écoute.
Toute l'équipe de la Roche Bellusson.

1-Mme Arbault
2- Mme Roux
3-Mme Fenestraz
4-Mme Lafarcinade
5- Mr Fleurandeu
6- Mme Toulouse
7- Mr Thomas
8- collectif LRB

- Mixage et habillage sonore : Thomas Burgot.
- Première de couverture réalisée par les résidents :Mme Bour, Mr André, Mme Michel, Mme Arbault, Mme Valat.
- Avec le concours des bénévoles qui participent activement à la dynamique de notre établissement.
- Remerciements à : la Zik des muses le Conseil Départemental de l'Indre et la Roche Bellusson pour leur soutien numéraire.

Roche Bellusson
Zik des Muses
INDRE
le département

La Zik des Muses vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2024

La Présidente
Mme Françoise BAILLY

Raison Sociale : **Association La Zik des Muses 15 Impasse du Charron 36220 NEONS SUR CREUSE**
N° Siret : 477 765 093 00018 Licence : 2 - 1050084 et 3 - 1050085
Représentée par Françoise BAILLY en qualité de Présidente,

•



Le BAD TOURNON 36 est une association sportive qui accueille les adultes et les jeunes à partir de 16 ans. Les séances de badminton se déroulent au sein du gymnase de Tournon-Saint-Martin, le mardi et le vendredi de 19h30 à 21h30 ainsi que le dimanche de 10h à 12h. Ainsi nos adhérents ont la possibilité de venir une ou plusieurs fois par semaine, l'adhésion annuelle est de 35 €, deux séances de découverte vous sont offertes.

Depuis sa création, notre club a su conserver son esprit convivial et sa dynamique, grâce à différentes activités proposées (tournoi en interne, rencontres interclubs, soirée dansante, ...) permettant chaque année de maintenir une quarantaine d'adhérents. En effet, la saison dernière s'est clôturée avec 54 adhérents.

Plaisir, détente et bonne humeur sont au rendez-vous alors n'hésitez pas à venir partager de bons moments !!

Pour nous contacter :

Le président, Marc BILLARD, 06-30-68-32-09

La secrétaire, Marion BALIGAND, 07-77-98-38-65

Mail du club : badtournon36@gmail.com

L'association compte 118 licenciés sportifs:

19 latinos, 14 babys, 23 twirlings et 62 gymnastes

Les entraînements sont le jeudi soir pour les latinos et pour les autres sections le samedi matin ou l'après-midi suivant les catégories.



Les latino fitness

L'AGTB a participé au forum des associations, elle a organisé des ventes de chocolats, saucissons, fromages, un repas en novembre, un loto en février et le gala en mai.



gym

Au niveau sportif, les 4 équipes d'athlètes de gymnastes ont participé au championnat départemental à Châteauroux et se sont qualifiées pour participer au championnat régional à Châteauroux et à Château Renault.

Les athlètes de twirling ont participé à un open de twirling, au championnat départemental organisé à Tournon Saint Martin et au championnat national à Chambon-Feugerolles.

Nous sommes fiers de nos athlètes qui comme tous les ans se dépassent pour s'approcher ou monter sur les podiums. On n'oublie pas également les encadrants bénévoles qui prennent de leur temps pour les entraîner et pour se former afin d'accompagner au mieux les athlètes. De nombreuses personnes se sont formées cette année : 3 en parcours gym, 4 en gymnastique artistique, 5 en PSC1, 4 ont obtenu le Brevet Fédéral d'Aide Animateur en twirling, et 1 est devenue Formatrice Ufolep

Vous pouvez nous aider dans ces missions. Il est désormais possible, depuis cette année, d'être bénévole sans pratiquer (adhésion de 5 euros). Ainsi nous serons ravis de vous retrouver dans l'organisation du prochain loto (1^{er} février) et du gala (14 juin)

Quant aux athlètes en 2025 ils pourront participer :

- au championnat départemental de gym qui a lieu le 25 et 26 Janvier à Châteauroux
- au championnat départemental de Twirling à Mézières

et s'ils performant, les championnats régionaux et nationaux semblent être à leur portée



quelques twirls

L'AGTB remercie ses sponsors pour leur soutien :

Charpentier Brémaud Stéphane, charpentier Debien Dimitri, cabinet d'expert comptable Fiducial, Epicerie Fourmaux et Electricien Hervouet Mickael

Pour tous renseignements :

Association Gymnique Twirling Bâton chez Mme DION Séverine, 4 le petit roche 36220 NEONS SUR CREUSE tel : 0683906562, mail : gym.twirl36@gmail.com , et notre page Facebook : [AGTB Tournon St Martin](#)



SALLE BABY GYM



Association Gymnique Twirling Bâton
TOURNON ST MARTIN

VIE PRATIQUE



MÉMO TRI

**TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS ET LES PAPIERS
SE TRIENT !**



**BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE**

**TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN PLASTIQUE**



**C'EST UN EMBALLAGE ?
IL VA AU TRI !**

- ✓ VIDÉ
- ✓ NON LAVÉ
- ✓ NON IMBRIQUÉ
- ✓ EN VRAC



**EMBALLAGES EN MÉTAL
(MÊME LES PLUS PETITS)**



**EMBALLAGES EN CARTON
BRIQUES ALIMENTAIRES**



**BAC OU SAC
JAUNE**



**JOURNAUX
MAGAZINES**



**ENVELOPPES, LIVRES,
BLOC-NOTES**



**PAPIERS
BROYÉS**



FACTURETTES...

**HORS EMBALLAGES
VOLUMINEUX ET DANGEREUX !**

(à déposer en déchèterie)

- ✓ CARTONS ÉPAIS (ONDULÉS)
- ✓ POLYSTYRÈNE
- ✓ FILMS PLASTIQUES VOLUMINEUX
- ✓ PRODUITS CHIMIQUES (MÊME VIDES)

EMBALLAGES (hors verre) ET PAPIERS



**POTS, BOCAUX, BOUTEILLES
ET FLACONS DE PARFUM**

NE PAS DÉPOSER
VITRES ET MIROIRS, FAÏENCE ET PORCELAINES,
VAISSELLE EN VERRE, AMPOULES ÉLECTRIQUES,
POTS DE FLEURS...



**POINTS D'APPORTS
VOLONTAIRE**



COLONNES

EMBALLAGES EN VERRE



**POUR OBTENIR UN
COMPOSTEUR À UN PRIX
PRÉFÉRENTIEL,
CONTACTEZ-NOUS !**

CITEO

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?
02 54 28 12 00 – ambassadeur@symctom.fr
www.symctomleblanc.fr – consignedetri.fr





DÉCHÈTERIE



LES DÉCHETS SONT À TRIER PAR VOS SOINS. DÉPÔTS LIMITÉS À 2 M³/JOUR.

DÉCHETS ACCEPTÉS				HORAIRES					
				Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
CARTONS	MÉTAUX	POLYSTYRÈNE	TEXTILES	DÉCHÈTERIE DE BÉLÂBRE 06 27 87 06 36					
				14h-16h45	9h-11h45	14h-16h45	Fermée	9h-11h45	9h-11h45
DÉBLAIS / GRAVATS	BOIS	RÉUTILISATION RÉEMPLOI	AMEUBLEMENT	DÉCHÈTERIE LE BLANC 02 54 28 65 18					
				9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45
DÉCHETS NON VALORISABLES	DÉCHETS VERTS	TAILLES	LAMPES	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45
				DÉCHÈTERIE DU RASIMIER 02 54 24 84 51 / 07 89 68 44 57					
GROS ÉLECTROMÉNAGER	ÉCRANS	RÉFRIGÉRATEURS CONGÉLATEURS	PETITS APPAREILS MÉNAGERS	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	Fermée	9h-11h45
				14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45
HUILES DE FRITURES	HUILES DE VIDANGE	CARTOUCHES ENCRE	RADIOGRAPHIES	DÉCHÈTERIE DE RIVARENNES 02 54 47 97 33					
				14h-17h45	9h-11h45	9h-11h45 14h-17h45	Fermée	9h-11h45 14h-17h45	9h-11h45 14h-17h45
BATTERIES	PILES ET ACCUMULATEURS	PLASTIQUES DURS	PRODUITS CHIMIQUES	DÉCHÈTERIE DE TOURNON ST MARTIN 02 54 37 75 97					
				8h30-12h15	13h30-17h15	8h30-12h15	Fermée	13h30-17h15	13h30-17h15
STYLOS	PLASTIQUES SOUPLES	CD-DVD	BOUCHONS DE LIÈGE	Lors du passage à l'heure d'hiver					
				Le Blanc / Rasimier / Rivarennnes : 8h30-11h45 / 13h30-16h45					
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	PLAQUES DE PLÂTRE	PNEUMATIQUES (limité à 4 par an)							



Trier vos apports à l'avance facilitera votre passage.
Nos agents sont à votre service pour vous aiguiller et vous conseiller.



DÉCHETS STRICTEMENT INTERDITS
ORDURES MÉNAGÈRES, MÉDICAMENTS, BOUTEILLES DE GAZ, EXTINCTEURS, EXPLOSIFS,
AMIANTE, SOUCHES,
PRODUITS RADIOACTIFS, CADAVRES D'ANIMAUX

Du côté de nos déchets

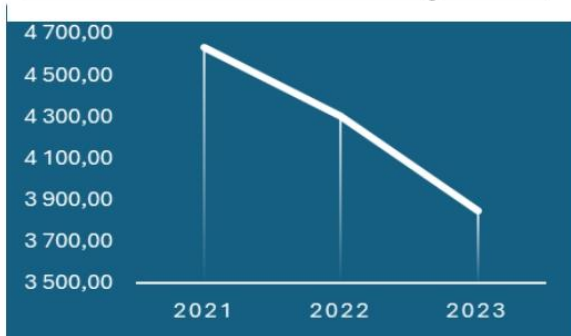
Le passage à la tarification incitative est décalé d'une année

La mise en place de la redevance incitative est un travail long et fastidieux qui entraîne de nombreux changements dans nos services. Le projet est bien avancé avec entre autres le basculement vers les nouvelles tournées de collecte en porte à porte, la réalisation de la base des usagers et la distribution des contenants pour la collecte.

Pour assurer le bon fonctionnement de la redevance incitative, nous devons cependant disposer d'une période de facturation dite "à blanc" qui nous permet de tester en conditions réelles le nouveau système. La création du service de facturation, qui se fait en collaboration avec le trésor public, est en cours mais a pris du retard. Avec la nécessité d'avoir une période d'essai d'au moins six mois, les élus de la collectivité ont donc fait le choix raisonnable de décaler d'une année le projet.

Le basculement réel vers la redevance incitative se fera donc au 1^{er} janvier 2026, l'année 2025 devenant la période test.

Des résultats encourageants



Depuis le début du projet de redevance incitative en 2021, les tonnages d'ordures ménagères enfouies ont diminué de 17 %. La tendance se confirme cette année avec - 22 % sur les dix premiers mois.

15 000

C'est le nombre estimé de producteurs sur le territoire du Symctom. A ce jour, près de 14 000 foyers ont reçu leurs contenants pour la collecte.

Lutter contre les incivilités



Cet été, les incivilités ont sensiblement augmenté. Pour rappel, les dépôts sauvages constituent des délits passibles de contraventions.

Afin de lutter contre ces débordements, le syndicat, en concertation avec les services de l'état et de la gendarmerie, étudie les moyens à mettre en œuvre pour limiter ces phénomènes.

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet www.symctomleblanc.fr !

☎ 02 54 28 12 00 ✉ secretariat@symctom.fr



**ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES
AGRICULTEURS**

Réseau Initiative

BRENNE

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Initiative Brenne :

- ✳️ Vous apportez son expertise pour le montage de votre dossier et un accompagnement renforcé.
- ✳️ Vous aidez à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 50 000 €) :

 - Création ou Reprise
 - Croissance (développement de l'activité)
 - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
 - Innovation

- ✳️ Vous facilitez l'obtention d'un prêt bancaire.
- ✳️ Vous accompagnez pendant les premières années : suivi, parrainage et mise en réseau.



Édition 2025-2026

Permanences Initiative Brenne pour un RDV contactez le : 02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne



Sonia De Paiva
GOODWILL AGENCY TRAVEL & EVENT
Organisation de A à Z : événements, séjours, voyages pour particuliers et pro.
SAINT GAULTIER

☎ 0612771716
@ s.depaiva@goodwilltravel.fr
www.goodwilltravel.fr
📧 goodwillagencytravel
🕒 Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Attention portée à l'empreinte carbone et à la RSE



Mélanie Brunet et Charly Morissé
PASSTIME 36
Application de réductions pour : restaurants, commerces, loisirs...
VIGOUX

☎ 0632910569
@ mbc.m.36@passtime.fr
📧 passtime36
🕒 Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

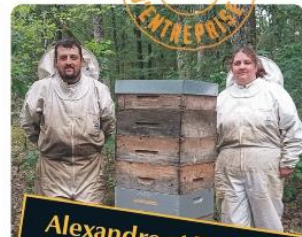
Utilisation de papier recyclable ou cartes dématérialisées



Valentin Baudat
ABC ATELIER BAUDAT CHARPENTE
Charpente, constructions bois, escalier, carport...
LUZERET

☎ 0684395159
@ valentin@baudat-charpente.fr
www.baudat-charpente.fr
ABC - Atelier Baudat Charpente

Utilisation matériaux biosourcés et locaux, tri sélectif, Diplôme Artisan d'art



Alexandre et Delphine Berloquin
LE NECTAR BRENNOU
Apiculture : vente de miel et prise d'essaims
AZAY-LE-FERRON

☎ 0630789574
0638687223
@ lenectarbrennou@gmail.com
lenectarbrennou

Vente directe!



CREATION - ENTREPRISE



Maçonnerie générale
Neuf & Renovation
Enduits
Terrassement
Aménagement intérieur
Dallage
Carrelage
Faïence
06 76 83 05 60
06 77 87 62 30
sarl.goulard36@gmail.com


**David et Anthony Goulard
GOULARD FRÈRES**
Maçonnerie générale, faïences,
carrelage...
LE BLANC

☎ 06 76 83 05 60
06 77 87 62 30
@ sarlgoulard36@gmail.com

Partenariat fournisseur pour la gestion des déchets et le recyclage des matériaux



REPRISE - ENTREPRISE




**Simon Chebret
S & CH RENOVATION**
Entreprise du bâtiment
(maçonnerie, couverture,
charpente, placo, carrelage...)
POULIGNY-SAINT-PIERRE

☎ 06 85 89 04 20
@ sch.renovation@outlook.com

Travail à l'ancienne avec matériaux anciens (pose de tomettes, pose de vieilles tuiles, enduits au chanvre, noue en tuiles...)

CREATION - ENTREPRISE



**Marine et Jacques Caillaud
MOKA MOKA**
Torrefaction & vente de café
(grains ou moulus) en ligne et sur
les marchés
SAINT GAULTIER

☎ 07 65 77 81 44
@ vanille@mokamoka.fr
www.mokamoka.fr
Facebook: mokamoka.torrefacteur
Instagram: mokamoka.torrefacteur
☎ Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Partage les valeurs de ses producteurs : respect environnement, équité...



REPRISE - ENTREPRISE



**Chloé et Thierry Denojean
SUPERETTE ATYPIQUE DD**
Épicerie, alimentation générale
VENDŒUVRES

☎ 09 87 30 90 65
Facebook: superette.atypique.dd
☎ Mardi au vendredi : 7h-19h
Samedi : 8h-19h Dimanche : 8h-12h30

Travaille avec les producteurs locaux
Antigaspis : distribution gratuite des invendus
Livraison à domicile



CREATION - ENTREPRISE



**Corinne et Christophe
Rabetrano
L'ECRIN DE LA BRENNÉ**
Hébergement touristique et Gîte
LUREUIL

☎ 02 54 84 52 27
@ contact@ecrin-brenne.fr
www.ecrin-brenne.fr
Facebook: L'Écrin de la Brenne
Instagram: lecrin_de_la_brenne
☎ 7 jours/7

Privilège partenaires et producteurs locaux, bios...



CREATION - ENTREPRISE



**Corentin Garnier
G.C. MAÇONNERIE**
Maçonnerie traditionnelle,
rénovation, taille de pierre,
ravalement de façades
AZAY-LE-FERRON

☎ 06 68 32 87 02
@ g.c.maconnerie@hotmail.com
www.gcmaconnerie.fr
Facebook: G.C. Maçonnerie

Utilisation matériaux biosourcés - Attention portée aux consommables (produits d'entretien, utilisation de savon noir...)



Nos partenaires

Entreprises et organismes

Contactez-nous!

**Initiative Brenne
Maison des entreprises**
Le Bouchet - 36300 ROSNAY
☎ 02 54 28 12 14
@ contact@initiative-brenne.fr
www.initiative-brenne.fr

Cabinets comptables

FIDUCIAL, Le Blanc - CER France, Châteauroux, Le Blanc - DUO SOLUTIONS - COGEP, Argenton-sur-Creuse - ACERP, Le Blanc - Cabinet Fitéco, Le Blanc.

Assurances

Mutuelle de Poitiers Assurances, Le Blanc MMA, Saint-Gaultier, Argenton AREAS, Azay-Le-Ferron, Tournon-St-Martin, Le Blanc - Thelém Martizay GROUPEAMA, Le Blanc.

Autres banques

Caisse d'Épargne Loire-Centre
Banque Populaire Val de France



Cofinancé par l'Union européenne



Nouvelle expo à la Maison du Parc : Mon doudou, ma nounou et moi Assistantes maternelles, un vrai métier !



Le sous titre de cette exposition " Assistantes maternelles, un vrai métier " donne le ton. Elles étaient plus de 200 il y a 15 ans sur le territoire du Parc elles ne sont plus que 120 aujourd'hui et nous avons pourtant terriblement besoin d'elles au quotidien. Au travers de 30 photos réalisées par Nicolas Van Ingen... découvrez le travail des assistantes maternelles de notre territoire. Entre câlins, poussette et sortie nature, ce reportage vous fait plonger dans la réalité de ce merveilleux métier. Au travers de moments complices, ou parfois afféré(e) s à essuyer une larme... Laissez-vous transporter par ces femmes (et un homme !) qui portent au quotidien l'avenir de nos enfants.

Maison de l'enfance / Ludothèque / Relais Petite Enfance
2 rue principale // Douadic / 02 54 28 78 09
Stéphanie Saudrais et Lucie Thiennot
maisonenfance-parcbrenne-ram@orange.fr

Les écrevisses en quantité sur les routes, dans les fossés

Et cela n'est pas une bonne nouvelle. L'Écrevisse rouge de Louisiane, espèce exotique envahissante, est particulièrement vorace. Elle mange tout dans l'étang : végétation, larves, petits poissons, cistudons... Elle creuse des terriers qui endommagent les digues d'étangs, elle est porteuse saine de la peste des écrevisses... Les fortes pluies et orages observés ces derniers mois contribuent fortement à la propagation de l'espèce, qui peut parcourir plusieurs km sur la terre ferme. Un grand nombre d'entre -ous ont pu les écraser sur la route, les ramasser dans les fossés pour les manger.

Attention, le transport à l'état vivant des écrevisses n'est pas autorisé. Vous pouvez les consommer, mais devez les tuer là où vous les trouvez. Ceci est très important, car vous devez rester dans la légalité et surtout cela évite que vous participiez à la propagation de l'espèce.

Des dérogations de transport sont accordées depuis mai dernier à une liste de professionnels locaux suite à l'arrêté n°36-2024-05-03-00005, autorisant « la collecte et le transport d'individus destinés à valorisation par transformation alimentaire » uniquement par des agents assermentés et autorisés, comme les pisciculteurs négociants du secteur.

Comment lutter ?

L'Écrevisse rouge de Louisiane a été identifiée en Brenne en juillet 2007. Depuis, la Brigade du Parc et 110 propriétaires en convention (prêt des nasses) ont capturé plus d'un million d'écrevisses. Le Parc a mené des expérimentations qui ont montré que le piégeage combiné à un empoisonnement en carnassiers permet de limiter les populations et ainsi de diminuer l'impact de cette espèce sur la biodiversité.

Malgré une baisse des financements, le Parc continue de mettre

* dans la limite des stocks disponibles



Vous pouvez la châtrer afin de la tuer rapidement, pour limiter la souffrance de l'animal. Ensuite, seulement, vous la transportez.

à disposition du matériel de piégeage* ; il peut également réaliser des diagnostics de présence/niveau d'infestation de l'ERL (financements Etat/Fonds vert). Le contrôle des populations fonctionne lorsque l'action est réalisée de façon concertée, de façon globale sur une même chaîne d'étangs avec une pression de piégeage maintenue toute l'année. Malheureusement, encore un grand nombre d'étangs touchés par la présence de cette espèce ne sont pas contrôlés et représentent des foyers d'infestation non négligeables.

Contact Parc : Simon Raverdy, Coordinateur Brigade EEE

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ?

La Maison de la rénovation vous accompagne quelles que soient vos ressources !

- Premiers renseignements avant de lancer votre projet de rénovation globale ou par étapes
- Visite conseil à domicile
- Définition d'un projet de travaux
- Analyse des devis et aide à la sélection
- Accompagnement au montage de dossier pour les aides financières Ma Prime Rénov' de l'Anah
- Conseils techniques et juridiques
- Aide au suivi des travaux

Vous souhaitez rénover un logement touristique, votre résidence secondaire ou même un local commercial ?

Bénéficiez des conseils avisés gratuits des conseillers de la Maison de la rénovation, spécialisés dans le bâti ancien, l'architecture et la thermique du bâtiment.

Et si vous avez pour projet d'utiliser des matériaux biosourcés dans votre rénovation, d'autres aides financières peuvent être mobilisables, renseignez-vous !

N'oubliez pas de consulter la Maison de la rénovation avant toute signature de devis si vous souhaitez mobiliser les aides financières de l'Anah, Ma Prime Rénov'.

**Votre service public de rénovation énergétique
un conseil de proximité, personnalisé et gratuit**



ACCUEIL du lundi au vendredi
16 rue Villebois-Mareuil, LE BLANC
sans rendez-vous de 14h à 17h
sur rendez-vous le matin
02 54 28 12 16

CONTACT : Charline Denis
Coordinatrice de la Maison de la rénovation
maison.renovation@parc-naturel-brenne.fr

Coffrets cadeau 100 % Brenne pour Noël

*Pensez local pour ce que vous glisserez sous le sapin...
Au lieu d'acheter des produits Made in ailleurs, préférez
des cadeaux Made in ici !*

L'office de tourisme Destination Brenne en collaboration avec le Parc, propose pour Noël (et pour toutes occasions) des bons ou coffrets cadeaux 100 % Brenne : Terroir, Evasion, Escapade, Bien-être et Nature évidemment !

Ils sont pour vous une occasion d'offrir un cadeau de qualité valorisant les acteurs du territoire. Ils représentent une véritable vitrine témoignant de la qualité et de la diversité des offres en matière de restaurants, loisirs, hébergements, nature... Ces coffrets proposent des expériences authentiques soutenant les acteurs locaux. À partir de 60 €
En vente dans les office de tourisme (Le Blanc et Mézières-en-Brenne), à la Maison du Parc



ou bien commandez en ligne :
<https://www.parc-naturel-brenne.fr/boutique>



Profitez également de notre boutique de produits locaux et composez vos paniers cadeaux !

RDV à la Maison du Parc - ROSNAY

Ouverte tous les jours, 10h à 17h30 (15h le 24/12)

Fermée le 25/12 et le 1^{er}/01





MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité



CHASSEURS ou anciens chasseurs

N'attendez plus pour créer

VOTRE COMPTE SIA



Date limite
le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme*



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

*En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse*

(*) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011.
La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.



NUMEROS UTILES



Pompiers :	18
SAMU 36 :	15
Gendarmerie :	17
Centre anti-poison d'Angers	02 41 48 21 21
Hôpital Le Blanc :	02 54 28 28 28

A Tournon St Martin :

Maison de santé pluridisciplinaire de La Huppe

5 médecins généralistes :	02 45 28 00 44
Ophthalmologue - Javier PERALTA :	02 42 16 00 77
Cabinet d'infirmières :	02 54 37 50 63
Kinésithérapeute - Florina LUPU :	02 54 02 18 71
Pharmacie Multon :	02 54 37 50 28
Psychologue - Elodie DAVID :	06 42 44 73 73
Centre-Ouest Ambulances :	02 54 37 51 02
Taxi Service 2000 :	07 69 31 17 48
Maison de retraite :	02 54 37 50 54
Gendarmerie :	02 54 28 16 70
Médiathèque (Tournon st Martin) :	02 54 37 96 51
Maison France Services (à la Poste de Tournon St Martin) :	02 54 01 58 48
Déchèterie (Tournon St Martin)	02 54 37 75 97

Office de tourisme (Le Blanc) :	02 54 37 05 13
Trésorerie (DGFP Le Blanc) :	02 54 37 01 70
Sous-Préfecture (Le Blanc) :	02 54 37 10 91
Préfecture (Châteauroux) :	02 54 29 50 00
Conseil Départemental (Châteauroux) :	02 54 27 34 36
Syndicat des eaux (Fontgombault) :	02 54 37 29 21
Communauté de Communes Brenne Val de Creuse	02 54 28 33 60
Ordures ménagères (SYMCTOM le Blanc)	02 54 28 12 00



Horaires de la mairie

Mardi - Mercredi - Jeudi - Samedi
9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Téléphone : 02 54 37 53 56

Mail : neons-mairie@wanadoo.fr

Site Internet : www.communedeneons.fr

Permanences des élus

Permanence du maire le mardi et le jeudi de 10h à 12h et sur rendez-vous.

Les adjoints peuvent être rencontrés le mercredi et le samedi de 11h30 à 12h et sur rendez-vous.